



## Sommaire

- o Edito
- o Un nouveau cosec mais de vieilles habitudes
- o Notre sécurité a un prix
- o le marché du terroir, le choix de la vie
- o Comment Sélestat a failli rater le train
- o De bien belles économies
- o Astuce fiscale au détriment des contribuables
- o La succession de Marcel Bauer

NOUS VOUS  
PRÉSENTONS  
NOS MEILLEURS  
VŒUX POUR  
NOËL ET POUR  
2011.  
QUE CE SOIT  
UNE ANNÉE QUI  
VOUS APPORTE  
LA JOIE, LA PAIX,  
L'AMOUR ...  
ET LA SAGESSE  
DE BIEN VOTER.

Directeur de la publication  
Gilbert Klein  
Président de Sélest'action

## EDITO

### *Dans quel monde vivons-nous ?*

La question est fréquemment posée, et la lecture des media n'est pas faite pour y répondre.

Nous avons eu droit cet été à un bon nombre de rebondissements plus fous les uns que les autres de la part des gens qui nous gouvernent.

Rappelez-vous cette liste interminable de ministres, qui invariablement, **sous prétexte de crise**, nous demandaient de faire des efforts et de nous serrer la ceinture ; les mêmes qui ensuite faisaient la Une, parce qu'ils avaient sciemment et frauduleusement détourné plusieurs milliers d'euro versés par les contribuables.

Rappelez-vous les trois maisons d'Estrosi et son trajet vers Washington (138 000 euro), l'hôtel 5 étoiles de Rama Yade, les indemnités complémentaires de Boutin (9500 euro/mois), le voyage en Martinique de Joyandet en jet privé (116 000 euro) et le permis de construire illicite de sa villa à Saint Tropez, les cigares de Blanc (12 000 euro partis en fumée) ... et le bouquet final, l'affaire Woerth et Bettancourt. On vous l'a dit : **nous sommes en crise.**

Et à Sélestat ? pas de crise ? pas d'affaires ? Mais bien sûr que si, pas de jaloux. Notre maire aussi a des amis, dont un particulièrement recommandable : un fonctionnaire de police retraité (et jouissant par là même d'une belle pension). D'abord engagé et bien payé comme M. Sécurité, il a réussi à nous faire dépenser une petite fortune pour des caméras (voir Oignon libre n°5). Mais ce n'est pas très intéressant de travailler dans le public quand on est retraité, il vaut mieux fonder sa société. Et toucher beaucoup d'euro. Voyez page 2



Vous voyez bien : **nous sommes en crise**

## Un nouveau COSEC mais de vieilles habitudes

Le jour de la remise du Trophée de la ville la plus sportive, tout était prêt : les animations, le match et le discours.

Pendant que les clubs de sport de la ville présentaient tous leur activité à un public nombreux sur le parking du nouveau COSEC, les joueurs de hand se préparaient pour le match Sélestat-Dijon de 17h30 et les jeunes se réjouissaient d'y assister. Pendant que les joueurs se démenaient pour gagner, les jeunes prévus pour le défilé et le discours étaient parqués dans une salle sans même pouvoir apporter leur enthousiasme à l'équipe locale. Et à la fin du match, ils ont sagement écouté M. le Maire leur dire qu'ils étaient l'avenir du sport à Sélestat.... Ils ont un peu de mal à y croire.

Le jour du match de Basket-ball de la SIG, qui devait être une vraie fête, le panneau d'affichage donnait des informations fausses et fantaisistes sur le score. Et à la sortie les forces de police verbalisaient les voitures mal stationnées... (vous avez vu le parking ?)

Sélestat se faisait une fête de son nouveau Cosec. La salle est ambitieuse, mais la politique sportive et événementielle reste minable.

La fête est finie, m'sieur dame, la ville la plus sportive a vécu.



**Voter est un droit :**  
**exercez-le**  
Ouvre-la,



## Notre sécurité a un prix (certain)

81 562 € pour 29 mois, soit 2 812 € par mois !

**C'est le coût d'une mission de conseil confiée par le Maire de Sélestat à une jeune société de conseil au capital de 500 € ! Extraordinaire retour sur investissement qui fait penser au rêve américain. Mais non jeunes fainéants qui pensez déjà votre retraite avant de travailler, une telle *success story* ne doit rien au hasard.**

Car derrière cette société se cache (enfin même pas trop...) un agent de la ville, proche du maire et ... bien connu des services de police !

**Petit rappel des faits :** recruté sur un poste « à profil » taillé à sa mesure, cet agent a cumulé un salaire et une retraite au-delà de ce qui est permis. Personne ne pouvait imaginer que le Premier Magistrat et un ancien fonctionnaire de police puissent tenter de contourner des règles connues de tous et qui s'imposent à chacun. Sauf que les services de l'Etat découvrent le pot aux roses et demandent à Monsieur P. de rembourser à l'Etat le trop-perçu. Le maire révisé son contrat de travail et ajuste son salaire de façon à « être dans les clous ». L'histoire aurait pu s'en arrêter là et personne n'aurait rien eu à redire...

**Mais là où les choses se corsent** (sans jeu de mot facile...), c'est que vraisemblablement pris de pitié pour le triste sort réservé à M. P. , le Maire va attribuer, sans mise en concurrence et dans le plus grand secret, un marché de 81 562 € à une société spécialement créée par M. P. unique salarié de celle-ci !

**Cette mission portant sur 29 mois, cela équivaut à un montant moyen de 2 812 € mensuels, auxquels s'ajoute un salaire également versé par la Ville de Sélestat pour le mi-temps négocié.** Supposons un instant qu'il soit équivalent au SMIC (pourquoi pas ? ), cela ferait 500 €/ mois soit 2812 € + 500 € = **3 312 €** de revenus versés par la Ville, et donc nous, à cet agent !

Pas mal déjà comparé au 1 341 € de revenus moyens par ménage constatés à Sélestat. Voilà de quoi bien compléter une pension de retraite certainement bien faible ! Comme quoi, il y en a au moins un pour qui le slogan « travailler plus pour gagner plus » est toujours d'actualité !

Sauf que tout cela est moralement critiquable et juridiquement contestable. S'agissant du premier point, la morale, chacun appréciera en conscience. Pour ce qui est du volet juridique, tout cela ressemble fort à du conflit d'intérêt, du délit de favoritisme et à de la prise illégale d'intérêt. Dénonçant ce nouvel avatar de la « république des copains et des coquins », un conseiller municipal a eu le courage d'en saisir les magistrats compétents. A la justice de passer et de dire le droit...



### **Pelures d'oignon :**

**O/ 20** à M. Ritter, qui aux questions des élus de l'opposition, en plein conseil municipal, répond :« Vous nous les gonflez ».

**O/20** au même adjoint, pour sa catastrophique organisation du marché de Noël. Pas de marchands, pas de chalands, et une ambiance morose.

## **Le marché du terroir, le choix de la vie**

L'adjoint en charge de l'économie a annoncé des changements pour notre marché du terroir du samedi matin : 10 places supplémentaires et la séparation des stands traditionnels et des stands bio : les premiers restent à la place actuelle, les seconds migrent devant Groupama.

On peut regretter, une fois de plus, l'absence de concertation. La stratégie du fait accompli est devenue un grand classique de la présente équipe municipale.

Or nous ne sommes pas d'accord. Le projet municipal de couper en deux le marché est une erreur. Pourquoi séparer producteurs bio et maraîchers conventionnels ? Les deux marchés se tourneront ensuite inévitablement le dos. C'est la négation même de l'esprit d'un marché vivant : lieu de brassage et de rencontre, de discussion, de confrontation. C'est le refus de la « place commune » et la peur du dialogue avec l'autre. C'est une façon crispée (et illusoire...) de cultiver un entre-soi, bien artificiel, et de refuser l'évolution des populations. L'amateur de bio n'est pas un snob. C'est quelqu'un qui réclame seulement des aliments avec du goût et sans chimie. Il milite souvent pour améliorer la vie de tous.

### **Le débat public : un impératif républicain**

*Faut-il plus de bio dans les cantines ? Faut-il changer les habitudes de circulation ? Quels choix de valorisation du patrimoine ?* Autant de questions dont les Sélestadiens pourraient facilement s'emparer ! Mais où se trouve notre agora ? Sélestat manque de lieux de débats. Le marché du samedi matin devenait un lieu de discussion : on l'a coupé en deux pour lui couper les ailes...

## **Comment Sélestat a failli rater le train**

« Avoir un train de retard » se dit par exemple d'une personne qui n'a pas suivi sur un sujet donné alors que tout le monde autour de lui a parfaitement compris de quoi il en retourne.

Pour mieux vous expliquer cette définition nous vous proposons l'exemple suivant :

Lors de la dernière campagne municipale, l'équipe menée par Stéphane KLEIN qui avait une longueur d'avance expliquait à juste titre que pour le rayonnement de Sélestat, il convenait de se battre et d'obtenir un - voire deux arrêts par jour du TGV dans notre gare.

M. Bauer, maire sortant, qui mène pourtant bon train, avait alors trouvé cette proposition ridicule : qui donc à Sélestat avait besoin d'autre chose que d'un TER ?

Aujourd'hui, changement de ligne chez ce même Marcel Bauer, alors qu'il porte la casquette de Président du syndicat du SCOT de Sélestat et environ (mais il a beaucoup d'autres fonctions, vous le savez). Dans les grandes orientations du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) est désormais inscrit :

*« Le poids démographique et économique du périmètre (et des alentours dont notamment la rive allemande du Rhin), l'accessibilité régionale de Sélestat justifient pleinement quelques arrêts TGV dont le territoire est privé actuellement. »*

*« A la faveur de la mise en service du TGV Rhin-Rhône, en s'appuyant sur son potentiel touristique, économique et démographique, ainsi que sur la bonne accessibilité de la gare de Sélestat, le territoire du Centre Alsace doit bénéficier en synergie avec la ville de Colmar, d'arrêts TGV à Sélestat. »*

Nous sommes très heureux de voir nos idées désormais partagées par monsieur Bauer : le TGV, disons-le ensemble, est réellement un atout majeur pour le développement de notre territoire.

Comme quoi, les uns ont des idées et le TGV. Et les autres ? Eh bien, ils ont un train de sénateur, et pire, un train de retard.

### **Les résultats du sondage de Sélest'action:**

L'intérêt majeur du Marché est

La qualité des produits pour 50% des gens interrogés, leur origine locale (35%), les prix (9%), le contact avec les producteurs (6%)

85% des interrogés sont satisfaits de la diversité des produits.

80% apprécient la mixité des stands, bio et non bio côte à côte.

### **Des suggestions ?**

Pourquoi pas des animations, une buvette, un marché couvert, un marché nocturne, un meilleur accès handicapé, un affichage associatif, un stand associatif qui permettrait tour à tour aux associations de présenter leurs activités.

## De bien belles économies

A la Communauté de Communes de Sélestat, le poste de responsable enfance jeunesse est vacant depuis le mois de février 2010. C'est un poste important, puisqu'il concerne l'activité périscolaire, le relais des assistantes maternelles et les animations jeunes des 12 communes.

Des annonces de recrutement sont parues dans « la Gazette des Communes », des candidatures ont été retenues, mais aucun jury n'a été réuni.

Au mois de septembre, interpellé par les syndicats, le Président de la Communauté de Communes de Sélestat a expliqué qu'il avait été surpris d'apprendre qu'aucun recrutement n'avait été fait. Et de se pencher sur la question en bon père de famille : puisque le poste de Directeur Général des services est lui aussi à pourvoir, ainsi que celui du directeur général adjoint, pourquoi ne pas concentrer les responsabilités ?

Au lieu de trois fonctionnaires, un seul remplirait les fonctions de Directeur Général des Services, de Directeur Général Adjoint responsable du service des finances et de Directeur du service petite enfance.

Voilà de belles économies. Et vous pensez vraiment que le service public marche mieux ?

Dans ce cas là, pourquoi ne pas faire pareil avec les élus ?

Concentrer les responsabilités tout en limitant le cumul des indemnités, histoire de faire d'autres économies.

## Astuce fiscale au détriment des contribuables

Mauvaise surprise pour beaucoup de contribuables : la taxe d'habitation a fait un bond augmentant de 24 à plus de 180 euros selon les cas. Comment en est-on arrivé là ?

Officiellement, la seule augmentation communiquée par le Conseil Général dans le cadre de son budget 2010 était celle de 2,5% de son taux de la Taxe d'Habitation. Mais en supprimant les abattements dont bénéficiaient les contribuables, le Département a prélevé 18 millions d'euros supplémentaires.

Non sans cynisme, le Président du Conseil Général et sa majorité - à laquelle appartient notre conseiller général - justifient cette mesure fiscale par le fait que l'Etat ne couvre pas les sommes dues au Département en compensation des politiques publiques déléguées. Plutôt que de demander des comptes à ses amis du gouvernement, Guy-Dominique Kennel a choisi une autre solution: faire les poches de ses concitoyens en espérant qu'ils ne s'en aperçoivent pas.

Mais dans un contexte marqué par une situation économique et sociale de plus en plus dégradée, cet hold-up fiscal a compliqué les bouclages de fin de mois de plus en plus difficiles pour un nombre croissant de nos concitoyens .

**A noter qu'au moment où était prise cette décision, le Conseil Général lançait une coûteuse campagne publicitaire sur tout le département. Comme quoi, il faut faire des choix.**

## La succession de Marcel Bauer

A qui Marcel Bauer (qui a juré ne plus vouloir se représenter) cèdera-t-il son trône ? Les pronostics vont bon train, Des noms ? d'abord son premier adjoint, M. Meyer, qui s'entraîne déjà. M. Engel, peut être, fidèle bras droit, adjoint diligent aux multiples responsabilités. Mme Deschamps, pourquoi pas, notre Miss culture, qui ferait une starlette dirigeante épatante... En lice aussi, M. Royer, fraîchement retraité, mais aussi notre député M. Herth ou le tout jeune et ambitieux président de la section locale de l'UMP ? A Sélestat, nous pensons surtout que le seul candidat UMP à la succession de M. Bauer risque d'être ... M. Bauer lui même.



**Ne jetez pas ce journal  
sur la voie publique,  
merci**